



Réunion du BUREAU le 28 septembre 2026 à 19h.

Présents : MM. BOURGEOIS Serge, FOURNEAU Thierry, JAUNEAU Bastien, MILLET Nicolas, MOREAU Patrick, SORIGNET Jean-Pierre, GARDERES Henri.

Invité présent : Mme BARROT Pierrette, M. BOLLATI Jean Luc

Excusé : MM. FONTENIL Benoit.

Ordre du jour

- Point sur les effectifs.
- Retour sur le test physique et la réunion de début de saison.
- Retour sur le stage Arbitre Assistant
- Préparation des événements d'octobre
- Courrier
- Tour de table

1) Effectifs

- **Fiches créées** : 171 dossiers
- **Arbitres désignables** : 143 au total
 - **Fédéraux** : 3
 - **Régionaux** : 30
 - **Départementaux** : 110
- *(En attente de validation / Non désignables : 28)*

Le président de la CDA soulève la récurrence de la problématique observée lors de la précédente saison. La forte concentration des rencontres le samedi soir restreint les opportunités de cumul de désignations. Pour remédier provisoirement à cette contrainte d'effectif, l'arbitrage en D2 est temporairement amputé d'un assistant pour prioriser la couverture des matchs de D3.

S'agissant des indisponibilités de dernière minute, la CDA répertorie l'ensemble des arbitres sanctionnés par la CDA (voir ci-dessous). Par ailleurs, il convient de noter une diminution globale des indisponibilités signalées en amont des désignations depuis le début de la saison.



DÉCONVOICATIONS

Application de l'Article 12 – Section « désignations » du règlement intérieur de la CDA

1122472752 => 05 et 06/09/2026 (D3); 40 Euros
1142428416 => 12/09/2026 (D2); 40 Euros
1142428416 => 05/09/2026 (D2); 40 Euros
2543399425 => 20/09/2026 (D4); 40 Euros
2543914613 => 05 et 06/09/2026 (AAD2); 40 Euros
2544465881 => 13/09/2026 (D3); 40 Euros
9603452483 => 13/09/2026 (JA2); 40 Euros
9603279610 => 05/09/2026 (DJ Stg); Sensibilisation
9603279610 => 12/09/2026 (DJ Stg); 40 Euros
2547760905 => 13/09/2026 (Stg); Sensibilisation

2) Retour sur les test physique et réunion obligatoire du début de saison

Concernant les tests physiques, **58 arbitres** étaient présents lors de la première session, au cours de laquelle **8 échecs** ont été enregistrés. La session de rattrapage aura lieu le **dimanche 04 octobre 2026 à 8h30** à Saint-Jean-d'Angély ; elle convoquera les 52 arbitres absents ainsi que les 8 arbitres en échec (soit 60 arbitres attendus).

Par ailleurs, la réunion de rentrée obligatoire a rassemblé **73 arbitres**. Les absents non excusés feront l'objet d'une sanction conforme au règlement intérieur et à la charte de déontologie.

La Commission Départementale d'Arbitrage (CDA) tient à remercier vivement la municipalité de Saint-Jean-d'Angély pour le prêt de ses infrastructures (terrain et amphithéâtre).

3) Stage assistant

Suite à la demande formulée par les arbitres eux-mêmes, cette réunion de formation avait un caractère obligatoire, se traduisant par une présence particulièrement nombreuse. M. MOREAU Patrick s'est félicité de la qualité des échanges et de l'implication de tous. L'apport d'expérience de MM PALMIER Sébastien et FONTENIL Benoît, tous deux arbitres assistants R1 en activité, a permis aux trois intervenants de diffuser les directives techniques et les exigences de la CDA pour cette saison. L'événement s'est achevé de manière conviviale autour du verre de l'amitié. La CDA adresse ses remerciements aux arbitres assistants présents et rappelle que toute absence non justifiée donnera lieu aux pénalités prévues par la charte de déontologie.

Par ailleurs, la CDA précise qu'un stage inter-districts sera organisé le **24 octobre 2026 à Niort**, en collaboration avec les arbitres assistants des Deux-Sèvres (79) et de la Vienne (86). Les arbitres de notre département y sont vivement conviés. Un formulaire Google Form doit être complété afin de valider leur participation.



PROCES-VERBAL N°1

Page 3 sur 4

4) Evènement du mois d'octobre

Dimanche 04 octobre 2026 => rattrapage test physique à 8h00

Vendredi 09 octobre 2026 => 1ere réunion promotionnel au District

Vendredi 09 octobre 2026 à 19H => rencontre à Saintes avec les clubs de D1 à D4, le président de la CDA interviendra pour expliquer les nouveautés concernant les lois du jeu.

Dimanche 18 octobre 2026 => Réunion arbitres de club, 11 participants sont déjà inscrits dont 2 retours à l'arbitrage.

5) Courriers

Mail du 27 aout 2026 de M. GELLIBERT Romain qui souhaite mettre un terme à sa carrière d'arbitre : la CDA prend note de cet arrêt.

Mail du 07 septembre 2026 de M. TSEMBENGOYE Daniel lui met un terme à sa carrière d'arbitre : la CDA prend note de cet arrêt.

Courrier de M. PARIS Arthur qui met un terme à sa carrière d'arbitre : la CDA prend note de cet arrêt.

Tour de table

M. MILLET Nicolas nous indique que 13 personnes se sont inscrites à la prochaine Formation Initiale en Arbitrage (FIA), qui se déroulera du 23 au 25 octobre 2026. Une session supplémentaire est d'ores et déjà prévue du 5 au 7 février 2027.

M MILLET Nicolas, informe que la réunion de fin de saison aura lieu le **26 juin 2027**. Elle débutera en début d'après-midi et se poursuivra par une rencontre amicale entre arbitres, avant de se clôturer par un apéritif dinatoire. Le lieu reste toujours à déterminer.

MME BARROT Pierrette doit prendre contact avec ses homologues de la Vendée et des Deux-Sèvres afin de préparer le calendrier relatif aux échanges d'arbitres entre nos trois départements.

M. FOURNEAU Thierry, secrétaire de la CDA précise que la dernière session de rattrapage des tests physiques aura lieu au stade de Vaux-sur-Mer le 14 novembre 2026.

La CRA via un Procès-Verbal, nous informe de la suspension de non-désignation pendant un mois d'un de nos arbitre de ligue.

M. MILLET Nicolas nous informe que les dotations des arbitres de ligue sont arrivées au District. Les personnes concernées sont invitées à venir les récupérer directement au District, **aucun envoi postal ne sera effectué.**

M. MILLET Nicolas nous informe également du décès de la maman de M. HADIR Mohamed. Les membres de la CDA présentent leurs sincères condoléances à Mohamed et à sa famille.



PROCES-VERBAL N°1

Page 4 sur 4

Tests physiques des jeunes arbitres (**stagiaires**) : À la suite d'une interrogation de M ; GARDERES Henri, la CDA précise que les tests physiques ne sont pas obligatoires pour les jeunes arbitres (stagiaires), contrairement à la réunion d'information qui, elle, est obligatoire.

Point d'activité : M. GARDERES Henri a également fait le point sur son activité au sein de la Commission Départementale de Discipline.

Astreintes du week-end

M. SORIGNET Jean-Pierre nous a fait son point habituel concernant les astreintes du week-end.

Bilan d'août :

- 3 désignations ont été modifiées au cours du mois d'août, principalement sur des matchs de coupe.

Bilan de septembre 2026 (du 4 au 27) :

- 17 désignations ont été modifiées.
- 5 matchs reportés et forfaits ont été enregistrés.
- 1 rencontre arrêtée a également été signalée sur cette période.

La CDA rappelle qu'un arbitre officiant bénévolement sur une rencontre pour laquelle il n'a pas été désigné ne peut en aucun cas prétendre au versement d'indemnités de déplacement ou de match.

La CDA rappelle également aux clubs, que seul les dirigeants licenciés peuvent officier sur les rencontres.

MME BARROT Pierrette nous informe que le District sera prochainement doté de deux caméras destinées à nos arbitres, dont l'utilisation sera encadrée par une réglementation très précise. Une sous-commission sera d'ailleurs créée pour en gérer l'usage.

La séance est levée à 20h35.

Prochaine réunion Plénière : Jeudi 08 octobre 2026 à 19h

Le président de la CDA

Nicolas MILLET

Le secrétaire

Thierry FOURNEAU